

ABERRATION ÉCOLOGIQUE



**TOURS DE LA RASUDE:
UN PROJET DÉMESURÉ.**

Renseignez-vous. Opposez-vous.



www.perirasude.com



Alors que Mobimo et CFF Immobilier avancent sur le projet de construction du lieu-dit « La Rasude », à côté de la gare de Lausanne, ils semblent entretenir le mystère autour des nombreuses contradictions liées au projet.

Un projet démesuré

Mobimo et CFF Immobilier prévoient de construire un centre administratif et commercial de 73'000 m² composé de 3 bâtiments, dont 2 tours de 12 et 15 étages et 260 places de parking. Une masse de béton qui défigurerait définitivement le paysage lausannois.

Un pied de nez à la crise du logement

Alors que Lausanne fait face à une pénurie de logement, la ville renonce à 900 habitations.

Une destruction du patrimoine lausannois

Les travaux entraîneront la destruction du bâtiment emblématique de la gare 45, actuel centre d'exploitation des CFF et dernière œuvre de l'illustre architecte Alphonse Laverrière.

Une aberration écologique

La construction représente 60% de l'empreinte carbone d'un bâtiment neuf sur toute sa

durée de vie. Pourtant, Lausanne choisit de démolir pour reconstruire. De plus, les tours vitrées de cette envergure nécessiteront énormément de climatisation et d'énergie.

Un cadeau aux promoteurs

Les 50'000 m² du plan d'affectation actuel ne seraient-ils pas suffisants ? Pourquoi changer le plan d'affectation et donner un traitement privilégié aux promoteurs ?

Compte tenu des exigences élevées pour un référendum obligatoire, les habitant-e-s n'auront sans doute jamais à se prononcer sur ces contradictions et leur impact sur le Lausanne de demain. Le conseil communal doit absolument décider d'un référendum spontané sur ce projet démesuré.

